



« J'AI TRANSFORMÉ MA PEUR EN COURAGE »

« MARQUAGE ROUGE » ET VIOLENCE ÉTATIQUE CONTRE LES JEUNES DÉFENSEUR·E·S DES DROITS HUMAINS AUX PHILIPPINES

AMNESTY
INTERNATIONAL



Amnesty International est un mouvement rassemblant 10 millions de personnes qui fait appel à l'humanité en chacun et chacune de nous et milite pour que nous puissions toutes et tous jouir de nos droits humains. Notre vision est celle d'un monde dans lequel les dirigeants et dirigeantes tiennent leurs promesses, respectent le droit international et sont tenus de rendre des comptes.

Indépendante de tout gouvernement, de toute idéologie politique, de tout intérêt économique et de toute religion, Amnesty International est essentiellement financée par ses membres et des dons de particuliers.

Nous avons la conviction qu'agir avec solidarité et compassion aux côtés de personnes du monde entier peut rendre nos sociétés meilleures.

© Amnesty International 2024

Sauf exception dûment mentionnée, ce document est sous licence Creative Commons (Attribution-NonCommercial-NoDerivatives- International 4.0).

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/legalcode>

Pour plus d'informations, veuillez consulter la page relative aux autorisations sur notre site : www.amnesty.org/fr.

Lorsqu'une entité autre qu'Amnesty International est détentrice du copyright, le matériel n'est pas sous licence Creative Commons.

L'édition originale en langue anglaise

de ce document a été publiée en 2024

par Amnesty International Ltd, Peter Benenson House,

1 Easton Street,

Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.



Illustration de couverture : © Rebecca Hendin

Index : ASA 35/8574/2024 Résumé

Langue originale : anglais

amnesty.org

RÉSUMÉ

« On a cette peur paralysante d'être une cible pour l'armée »

Ana¹, militante locale de 26 ans, du sud de l'île de Luçon

Le présent rapport démontre que les deux gouvernements successifs du président Rodrigo Duterte et du président Ferdinand Marcos Jr. ont eu recours à des outils numériques, de fausses informations et des lois vagues relatives à la lutte contre le terrorisme comme armes pour harceler, intimider et réprimer de jeunes défenseur-e-s des droits humains aux Philippines. L'élément central de cette campagne coordonnée de violence étatique est la pratique du « marquage rouge », à laquelle des personnalités politiques de premier rang et des acteurs de la sécurité de l'État ont eu recours pour dénigrer les défenseur-e-s des droits humains, les militant-e-s étudiants, les enseignant-e-s, les professionnel-le-s des médias et d'autres personnes en les qualifiant de « rebelles communistes » et de « terroristes », incitant ainsi à la discrimination et à la violence. Depuis 2018, les cas de marquage rouge et d'autres types d'attaques contre de jeunes défenseur-e-s des droits humains se sont multipliés, atteignant un point culminant pendant la deuxième moitié du mandat de Rodrigo Duterte, pendant une période de manifestations populaires en ligne dans le contexte de la pandémie de COVID-19, créant un climat de peur et d'intimidation parmi les jeunes, dont les manifestations pacifiques et le travail de plaidoyer en faveur des droits humains ont été assimilés à de la sédition et du terrorisme.

En mars 2024, Amnesty International a mené un travail approfondi d'entretiens et de discussions de groupe thématiques avec 41 jeunes défenseur-e-s des droits humains de tout le pays, et s'est entretenue avec des expert-e-s des droits humains, du journalisme et des gouvernements locaux en février et mars 2024. Grâce à ces témoignages, à un vaste travail de recherches et à des analyses de publications et publicités sur Facebook, le rapport retrace la transformation du marquage rouge en attaque multidimensionnelle contre le militantisme des jeunes, dans le cadre de laquelle des acteurs étatiques ont utilisé de manière abusive des plateformes en ligne, principalement Facebook, pour mener des campagnes de harcèlement et de diffamation contre de jeunes défenseur-e-s des droits humains. Cela a ensuite permis à des acteurs étatiques de légitimer d'autres graves atteintes aux droits humains contre de jeunes militant-e-s, notamment des arrestations arbitraires et des disparitions forcées. Le présent rapport s'ajoute à des travaux précédents menés par des organisations de la société civile et des institutions internationales en vue de recenser les graves atteintes aux droits humains de défenseur-e-s des droits humains aux Philippines et d'amener les acteurs étatiques responsables de ces agissements à rendre des comptes, notamment le Groupe de travail national pour mettre fin au conflit armé communiste local (NTF-ELCAC), l'armée et la police. Axé sur les jeunes défenseur-e-s des droits humains et les étudiant-e-s en journalisme, ce rapport apporte de nouveaux

¹ Les noms des défenseur-e-s des droits humains cités dans le présent rapport ont été modifiés pour des raisons de sécurité, sauf si les participant-e-s ont accepté d'être nommés.

éléments de preuve des conséquences dévastatrices de ces attaques menées par l'État contre une génération essentielle de jeunes acteurs du changement.

Le fait de prendre pour cible de jeunes défenseur-e-s des droits humains est délibéré et stratégique. Les manifestations étudiantes ont joué un rôle essentiel dans la résistance contre l'oppression et les atteintes aux droits humains tout au long de l'histoire récente des Philippines, notamment le mouvement de résistance populaire qui a mené à la destitution du président Ferdinand Marcos Sr. en 1986. Les jeunes ont également été au premier plan des manifestations en ligne contre la profondément défailante Loi antiterroriste de 2020 pendant la pandémie de COVID-19. Au début de l'année 2018, les cas de marquage rouge se sont multipliés dans les universités. Cette même année, le NTF-ELCAC a été créé et a commencé sa campagne de marquage rouge, qui s'est intensifiée dans le contexte des manifestations contre le projet de loi antiterroriste, avant la promulgation de la loi en 2020. Cette campagne se poursuit sous le gouvernement actuel.

Des personnalités politiques de premier plan et les autorités ont créé un climat hostile pour les jeunes défenseur-e-s des droits humains, recourant au marquage rouge comme argument voilé pour inciter à la haine contre les jeunes défenseur-e-s des droits humains engagés en faveur de diverses causes, ainsi que contre les étudiant-e-s en journalisme. Les publications de marquage rouge sur des plateformes de réseaux sociaux, principalement Facebook, sont devenues une méthode généralisée, peu coûteuse et efficace employée par le gouvernement pour harceler et intimider ses détracteurs à un moment de dépendance accrue vis-à-vis des plateformes en ligne dans le contexte des mesures de confinement liées à la pandémie de COVID-19.

Furthermore, scrutiny has fallen on organizations like League of Filipino Students (LFS), National Union of Students of the Philippines (NUSP), College Editors Guild of the Philippines (CEGP), Kabataan, and others for their focus on targeting the youth for radicalization in relation to their association with the designated-terrorist group, Kabataang Makabayan.

He called on the public to proactively safeguard youth and students from falling victim to recruitment tactics by fostering vigilance and awareness within families, communities, and educational institutions. ###

<https://www.ntfelcac.org/.../ntf-elcac-urges-proactive...>



Exemples de marquage rouge sur Facebook : la publication du NTF-ELCAC indique que « des organisations telles que la Ligue des étudiants philippins (LSF), le syndicat national des étudiants des Philippines (NUSP), la Guilde des éditeurs universitaires des Philippines (CEGP), Kabataan et d'autres font l'objet d'une surveillance, en raison de leur travail de radicalisation des jeunes », sans toutefois fournir d'éléments de preuve pour appuyer ses déclarations. L'image sur la droite indique « Avant c'était un-e militant-e, maintenant c'est un virus », et la légende comprend le hashtag souvent utilisé #NoToCPPNPA. D'après une publication publique sur la suppression par Meta d'un « comportement non authentique coordonné » sur ses plateformes en 2020, l'entreprise a déterminé que le compte responsable de cette publication était l'un des plus de 60 comptes ayant des liens dissimulés avec la police et l'armée des Philippines.

Le marquage rouge par des acteurs étatiques a servi à légitimer d'autres menaces en ligne, cas de surveillance et de harcèlement de la part de membres des forces de sécurité, actes de harcèlement juridique, arrestations arbitraires et disparitions forcées dont ont été victimes de jeunes défenseur-e-s des

« J'AI TRANSFORMÉ MA PEUR EN COURAGE »

« MARQUAGE ROUGE » ET VIOLENCE ÉTATIQUE CONTRE LES JEUNES DES DÉFENSEUR-E-S DES DROITS HUMAINS AUX PHILIPPINES

Amnesty International

droits humains. Encouragées par les vastes nouveaux pouvoirs qui leur sont conférés par la Loi antiterroriste de 2020, les forces de sécurité étatiques ont déposé des plaintes infondées contre de jeunes militant-e-s, et ont arrêté arbitrairement et soumis à des disparitions forcées de jeunes défenseur-e-s des droits humains. Instrumentalisant un vaste éventail de lois défaillantes de lutte contre le terrorisme, les forces de sécurité étatiques ont bafoué de manière flagrante les droits humains et continuent d'échapper à toute obligation de rendre des comptes pour leurs actions. « Nous servons de rats de laboratoire », a déclaré une jeune personne défendant les droits humains à propos d'une succession de plaintes contre de jeunes militant-e-s dans le sud de l'île de Luçon, craignant qu'il s'agisse là de tests en vue d'une répression plus vaste des groupes militants dans le pays. Si des procureurs ont classé sans suite certaines de ces plaintes infondées, notamment des plaintes déposées au titre de la Loi antiterroriste contre Hailey Pecayo et d'autres défenseur-e-s des droits humains, d'autres jeunes militant-e-s et journalistes, parmi lesquels les « Cinq de Tacloban », sont toujours en détention au moment de la rédaction du présent rapport, malgré les graves préoccupations quant au fondement des poursuites et à l'équité de la procédure. Pas plus tard qu'en août 2024, la jeune défenseure des droits humains Rowena Dasig a disparu et on craint qu'elle ait été prise pour cible dans le cadre d'une série de disparitions forcées de défenseur-e-s des droits humains orchestrées par le gouvernement du président Ferdinand Marcos Jr.

Le marquage rouge se conjugue également à la discrimination et aux violences faites aux femmes et aux personnes LGBTI, comme en témoignent les déclarations misogynes de représentants hauts placés de l'État qualifiant des femmes défendant l'environnement de rouges, ainsi que le harcèlement auquel ils soumettent des organisations LGBTI. Alex, un militant LGBTI de 20 ans, a expliqué que dans le contexte de la nouvelle Loi antiterroriste, « de nombreuses personnes ont assimilé notre travail de plaidoyer en faveur de l'égalité des genres à une forme d'incitation au terrorisme ».

L'ancien président Rodrigo Duterte avait également qualifié de rouges et menacé explicitement de violences des personnes autochtones et des groupes et personnes défendant des droits des populations autochtones, dans le cadre de ses menaces visant des écoles Lumas (autochtones), qui ont abouti à de nombreuses arrestations en 2021 et à l'homicide du professeur bénévole et défenseur des droits et allié des populations autochtones Chad Booc en 2022.

Les conséquences du recours de représentant-e-s de l'État à de telles menaces et violences, en ligne ou hors ligne, pour réprimer la dissidence touchent profondément les jeunes militant-e-s des Philippines. Les jeunes défenseur-e-s des droits humains avec qui Amnesty s'est entretenue pour le présent rapport ont évoqué le prix qu'ils ont personnellement payé (isolement social, vigilance constante, conséquences de la peur et du stress pour la santé mentale), ainsi que l'effet dissuasif collectif pour les groupes de militant-e-s, qui s'autocensurent et abandonnent leurs activités de plaidoyer ou de journalisme par crainte des répercussions que pourraient avoir leurs déclarations ou bien du fait de la pression de leurs proches inquiets.

« Nous nous effondrons et c'est traumatisant. Ce n'est pas normal de faire face à cela à notre âge », a déclaré Hailey Pecayo, une défenseure des droits humains de Batangas qui, à l'âge de 19 ans, a fait l'objet de plaintes pénales infondées. Elle a notamment été accusée d'actes terroristes et de tentative d'homicide par des membres d'une branche locale de l'armée, manifestement à des fins de représailles pour l'enquête qu'elle avait menée sur de graves allégations d'atteintes aux droits humains commises par l'armée dans la région. D'autres personnes ont évoqué leurs difficultés à trouver l'équilibre entre ce qu'elles considèrent comme un travail urgent de défense des droits humains et les informations faisant état d'arrestations et de disparitions forcées d'autres militant-e-s et donc la peur pour elles-mêmes et leurs proches.

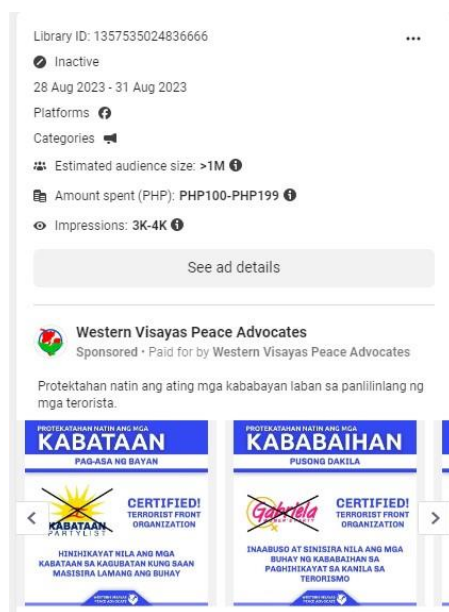
Ana, une militante étudiante de 26 ans, a expliqué : « Les personnes qui sont victimes de harcèlement en ligne ou dont l'identité est publiée en ligne deviennent une cible. Cela indique aux gens que cette personne est une cible, qu'il ne faut pas en être proche [...] Bien entendu, si cette personne n'est pas encore organisée, cela peut la faire douter de sa volonté de militer, puisque cela menace sa vie. » Ces témoignages illustrent la menace que le marquage rouge et les actes associés de violence étatique représentent pour une génération indispensable de jeunes défenseur-e-s des droits humains, ainsi que pour l'avenir du journalisme indépendant et du travail de plaidoyer en faveur des droits humains dans le pays.

Ce rapport est axé sur le rôle de l'État dans la création d'un climat hostile pour les jeunes militant-e-s des droits humains aux Philippines et l'effet dissuasif pour le travail de plaidoyer en faveur des droits humains et la société dans son ensemble. Ces recherches seraient toutefois incomplètes si elles ne portaient pas également sur l'environnement numérique, dans lequel des acteurs étatiques utilisent des plateformes en

ligne pour diffuser et amplifier leurs messages à la population et pour influencer le discours et l'opinion publics, notamment par les discours destructeurs de marquage rouge.

Facebook est la plateforme la plus employée à ces fins. La plateforme Facebook de Meta est le principal réseau social aux Philippines, 95 % des utilisateurs et utilisatrices de réseaux sociaux s'y connectant tous les mois. Le rôle de Facebook dans l'amplification des menaces et violences facilitées par la technologie a été mis en lumière par une évaluation de l'impact en matière de droits humains menée par l'entreprise de conseil Article One en 2020, qui a été suivie par des recherches mises à jour en 2021 sur les conséquences de la pandémie de COVID-19. Dans cette évaluation, Article One déclare : « Les recherches menées par Article One et Meta sur 20 cas de marquage rouge en 2020 et 2021 n'ont pas conclu à des preuves indiquant que le marquage rouge sur Facebook était, à lui seul, lié à une arrestation ou un homicide imminent. Cependant, les homicides de plusieurs personnes qui avaient été qualifiées de rouges en ligne et hors ligne indiquent que le marquage rouge demeure une menace urgente et grave pour les défenseur-e-s des droits humains, qui peut bafouer le droit à la vie et à la sécurité de la personne. »

Bien qu'informée, Meta a permis à des représentant-e-s de l'État et d'autres utilisateurs et utilisatrices de la plateforme de continuer d'utiliser Facebook pour harceler, intimider et menacer des défenseur-e-s des droits humains. Grâce à l'analyse de publications d'acteurs étatiques clés et de publications qualifiant des personnes de rouges trouvées dans la bibliothèque publicitaire de Meta, à des témoignages de jeunes défenseur-e-s des droits humains, à des éléments de preuve émanant de tiers et à des informations fournies par Meta, Amnesty International a identifié des manquements dans la diligence requise en matière de droits humains de Meta. L'insuffisance de la modération des contenus et des mécanismes d'approbation des publications et l'absence de suivi de l'efficacité des mesures d'atténuation des risques ont fait de Facebook un environnement contribuant à de graves atteintes aux droits humains.



Exemple de publication de marquage rouge sur Facebook, approuvée par Meta

Amnesty International a partagé les conclusions du présent rapport avec Meta en septembre 2024, mais l'entreprise n'a pas répondu. Dans une réponse précédente à un courrier envoyé en juillet 2024 par Amnesty International à propos de ses recherches, l'entreprise avait déclaré :

« Nous évaluons les allégations de marquage rouge au regard de plusieurs politiques, notamment notre Politique sur les attaques coordonnées et promotion d'actions criminelles. Au titre de cette

« J'AI TRANSFORMÉ MA PEUR EN COURAGE »

« MARQUAGE ROUGE » ET VIOLENCE ÉTATIQUE CONTRE LES JEUNES DES DÉFENSEUR-E-S DES DROITS HUMAINS AUX PHILIPPINES

Amnesty International

politique, nous supprimons tout contenu révélant l'identité d'une personne qui serait membre d'un groupe "menacé" lorsque ces allégations risquent de causer des préjudices dans la vie réelle. »

L'entreprise a également évoqué des informations publiques présentant sa réponse à une évaluation de l'impact en matière de droits humains de 2021, comprenant le travail en cours avec le réseau « Partenaires de confiance » de Meta, composé d'organisations de la société civile, ainsi que la mise en œuvre d'un programme de formation sur la sécurité en ligne pour les défenseur-e-s des droits humains. Meta a déclaré : « En plus des mesures que nous rendons publiques, nous avons mis en place des systèmes internes robustes de gestion des risques et de suivi pour mesurer et évaluer l'efficacité de nos mesures d'atténuation. » Interrogée explicitement par Amnesty International sur les taux de suppression des contenus dans lesquels des personnes sont qualifiées de rouges, Meta avait déclaré dans sa réponse au courrier de l'organisation envoyé en juillet 2024 à propos de ses recherches qu'elle « ne recense et ne communique pas les taux de suppression des contenus de "marquage rouge" (car cela peut être contraire à plusieurs politiques) », ce qui indique que l'entreprise ne suit pas l'efficacité d'une mesure clé d'atténuation des risques.

Dans le contexte actuel de peur liée aux menaces et attaques d'acteurs étatiques et à l'environnement en ligne dangereux, de jeunes défenseur-e-s des droits humains courageux persistent et continuent malgré tout à se battre pour diverses causes et contre la pauvreté, la destruction environnementale, la répression politique et la discrimination. Leurs appels, repris par des institutions internationales de défense des droits humains, demandant au gouvernement philippin de reconnaître enfin la contribution essentielle des défenseur-e-s des droits humains à la société, de faire en sorte que les acteurs étatiques cessent leurs attaques et de démanteler le NTF-ELCAC, ne peuvent plus être ignorés et rester sans réponse.

Voici certaines des recommandations clés d'Amnesty International publiées dans ce rapport.

À L'ÉTAT

- L'État, les autorités étatiques, les représentant-e-s du gouvernement et les membres des forces de sécurité doivent immédiatement mettre un terme à la pratique de marquage rouge et cesser d'intimider, de harceler, de menacer et d'attaquer des défenseur-e-s des droits humains.
- Démanteler le NTF-ELCAC, mener sans délai une enquête indépendante, impartiale et transparente sur les pratiques employées par ce groupe de travail pendant toute la durée de ses opérations, et mettre fin à l'impunité au sein du NTF-ELCAC.
- Abroger la Loi antiterroriste et revoir les dispositions de la Loi sur la cybercriminalité, particulièrement celles relatives à la diffamation, afin de veiller à ce que les mesures de lutte contre le terrorisme ne soient pas utilisées pour réprimer les droits aux libertés d'expression et de réunion pacifique.
- Mener sans délai une enquête indépendante, impartiale et transparente sur les atteintes aux droits humains liées à l'application de la Loi antiterroriste et d'autres lois connexes, notamment la Loi de prévention et de répression du financement du terrorisme, particulièrement contre les défenseur-e-s des droits humains et les professionnel-le-s des médias. Adopter la Loi sur la protection des défenseur-e-s des droits humains, à titre de premier pas vers la reconnaissance du travail des défenseur-e-s des droits humains et ajouter à ses dispositions la définition et la pénalisation du marquage rouge.

À META

« J'AI TRANSFORMÉ MA PEUR EN COURAGE »

« MARQUAGE ROUGE » ET VIOLENCE ÉTATIQUE CONTRE LES JEUNES DES DÉFENSEUR-E-S DES DROITS HUMAINS AUX PHILIPPINES

Amnesty International

- Mener un examen complet et une révision de la diligence requise de Meta en matière de droits humains, notamment en intégrant des considérations relatives aux droits humains dans toutes les opérations des plateformes de Meta, en particulier en ce qui concerne le développement et le déploiement de ses systèmes algorithmiques, sa modération des contenus et son examen des publications.
- Renforcer la capacité à examiner et supprimer, de manière rapide et cohérente avec la menace d'incitation à la violence contre les défenseur-e-s des droits humains, les contenus de marquage rouge.

LISTE COMPLÈTE DE RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATIONS AU GOUVERNEMENT PHILIPPIN

- Mettre immédiatement un terme à la pratique de marquage rouge orchestrée par l'État et à toute forme d'intimidation, de harcèlement, de menace et d'attaque par des représentant-e-s de l'État et des membres des forces de sécurité contre des défenseur-e-s des droits humains.
- Démanteler le NTF-ELCAC, mener sans délai une enquête indépendante, impartiale et transparente sur les pratiques employées par ce groupe de travail pendant toute la durée de ses opérations, et mettre fin à l'impunité au sein du NTF-ELCAC.
- Abroger la Loi antiterroriste et revoir les dispositions de la Loi sur la cybercriminalité, particulièrement celles relatives à la diffamation, afin de veiller à ce que les mesures de lutte contre le terrorisme ne soient pas utilisées pour réprimer les droits aux libertés d'expression et de réunion pacifique.
- Mener sans délai une enquête indépendante, impartiale et transparente sur les atteintes aux droits humains liées à l'application de la Loi antiterroriste et d'autres lois connexes, notamment la Loi de prévention et de répression du financement du terrorisme, particulièrement contre les défenseur-e-s des droits humains et les professionnel-le-s des médias.
- Adopter la Loi sur la protection des défenseur-e-s des droits humains, à titre de premier pas vers la reconnaissance du travail des défenseur-e-s des droits humains et ajouter à ses dispositions la définition et la pénalisation du marquage rouge. Ces nouvelles protections doivent être suffisamment claires pour éviter toute atteinte aux droits humains ou interprétation portant préjudice aux défenseur-e-s des droits humains. Assurer une consultation efficace des défenseur-e-s des droits humains, y compris les enfants et les jeunes, afin que les mécanismes de protection répondent à leurs besoins, soient efficaces, n'entraînent pas de préjudice et adoptent une approche intersectionnelle.
- Respecter et protéger la liberté de la presse, y compris le droit des publications universitaires de couvrir de manière critique et indépendante les politiques gouvernementales et la situation des défenseur-e-s des droits humains.
- Mettre en place et faire appliquer des codes de conduite sur les communications publiques pour les représentant-e-s de l'État afin de veiller à ce que les acteurs étatiques ne se rendent pas responsables d'actes de harcèlement en ligne, notamment de discrimination liée au genre et de diffusion de fausses informations visant des femmes et des personnes LGBTI défendant les droits humains. Veiller à ce que tous les organes d'application des lois bénéficient d'un renforcement des capacités et d'une formation sur le marquage rouge, le harcèlement en ligne et les violences fondées sur le genre facilitées par la technologie, et assurer l'accès des victimes à la justice, conformément au droit international relatif aux droits humains et aux normes afférentes.

- Renforcer la capacité de la Commission des droits humains à enquêter de manière indépendante et efficace sur les atteintes aux droits humains signalées, notamment les cas de harcèlement en ligne et de marquage rouge, et assurer l'indépendance de l'institution, notamment en lui allouant des ressources suffisantes conformément aux Principes de Paris et en assurant la pleine coopération des autorités étatiques dans le cadre des enquêtes de la Commission.
- Renforcer l'accès à des soins de santé mentale à prix abordable, particulièrement dans les provinces et pour les groupes menacés, comme les jeunes défenseur-e-s des droits humains.
- Éliminer de manière volontariste les obstacles structurels et systémiques à l'égalité des genres, notamment en adoptant des mesures législatives, des politiques sociales et des programmes éducatifs en vue d'éliminer les stéréotypes de genre, les normes sociales néfastes et les attitudes discriminatoires vis-à-vis des femmes, des filles et des personnes LGBTI, et assurer une sensibilisation au phénomène de violences liées au genre facilitées par la technologie, ses conséquences et les préjudices intersectionnels qu'il cause.
- Mettre à la disposition des personnes ayant été victimes de violences liées au genre facilitées par la technologie des voies de recours effectives, conformes au droit international relatif aux droits humains et aux normes afférentes, et veiller à ce que ces voies de recours tiennent compte des traumatismes, soient axées sur les victimes et adoptent une approche féministe intersectionnelle, notamment en assurant l'accès aux informations sur les atteintes aux droits humains dont ces personnes ont été victimes, en garantissant un accès égal et efficace à la justice et en fournissant des réparations adaptées, en consultation avec les victimes.

RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS LOCAUX

- Mettre un terme immédiatement à la pratique de marquage rouge employée par des fonctionnaires locaux et à toute forme d'intimidation, de harcèlement, de menace et de violence contre des défenseur-e-s des droits humains.
- Si ce n'est pas déjà fait, prendre des décrets locaux dans les conseils municipaux afin d'assurer la protection des défenseur-e-s des droits humains, en mettant en place des mécanismes pour protéger les défenseur-e-s des droits humains menacés, notamment face au marquage rouge. Ces mesures doivent être élaborées et mises en œuvre en consultation avec les défenseur-e-s des droits humains, afin de veiller à ce qu'elles soient efficaces, à ce qu'elles répondent à leurs besoins et à ce qu'elles ne causent pas de préjudice.
- Maintenir un dialogue avec les forces de sécurité locales et la police, afin de veiller à ce que tous les acteurs étatiques comprennent et respectent les droits des défenseur-e-s des droits humains et des manifestant-e-s pacifiques.

RECOMMANDATIONS À LA COMMISSION DES DROITS HUMAINS

- Enquêter sur les menaces et attaques signalées contre de jeunes défenseur-e-s des droits humains, en adoptant une approche axée sur les victimes, en tenant les victimes au courant des enquêtes pertinentes et en offrant aux défenseur-e-s des droits humains touchés des réparations et des voies de recours effectif, sur la base de consultations avec les victimes, notamment, par exemple, en amenant systématiquement les acteurs étatiques responsables de tels actes à rendre des comptes, en offrant une aide et des formations à la sécurité en ligne et hors ligne aux jeunes défenseur-e-s des droits humains concernés et en assurant l'accès à des services de soutien psychologique.

RECOMMANDATIONS À META

Diligence requise en matière de droits humains

- Mener un examen complet et une révision de la diligence requise de Meta en matière de droits humains, notamment en intégrant des considérations relatives aux droits humains dans toutes les opérations des plateformes de Meta, en particulier en ce qui concerne le développement et le déploiement de ses systèmes algorithmiques, sa modération des contenus et son examen des publications.
- S'assurer que les politiques et les processus de diligence requise en matière de droits humains prennent en compte les incidences systémiques et généralisées de l'ensemble du modèle commercial de Meta sur les droits humains, et faire preuve de transparence sur la manière dont les risques et les conséquences sont identifiés et traités.
- Élaborer des normes professionnelles internes traduisant les responsabilités en matière de droits humains en conseils à suivre pour la conception technique et les choix de fonctionnement des algorithmes et autres produits et services.
- Réformer le programme « Partenaire de confiance » aux Philippines, pour permettre aux organisations de la société civile et aux défenseur-e-s des droits humains d'apporter une contribution plus significative aux processus de diligence requise en matière de droits humains et de modération des contenus.

Modération des contenus et ressources

- Veiller à ce que les lignes directrices, règles et pratiques relatives à la modération soient fondées sur le droit international relatif aux droits humains et les normes afférentes et les respectent, et à ce qu'elles soient mises en œuvre d'une manière assurant l'égalité et la non-discrimination.
- Renforcer la capacité à examiner et supprimer, de manière rapide et cohérente avec la menace d'incitation à la violence contre les défenseur-e-s des droits humains, les contenus de marquage rouge.
- Veiller à ce que des mécanismes de signalement et d'appel clairs et réactifs soient accessibles à tous les utilisateurs et utilisatrices, en temps opportun.
- Garantir un investissement approprié dans les ressources en langues locales pour la modération des contenus aux Philippines et dans le monde entier, en mettant l'accent sur la diminution des inégalités préexistantes qui ont un impact disproportionné sur les pays du Sud.
- Garantir l'égalité et la cohérence entre les différents pays et territoires en ce qui concerne les ressources des équipes responsables de la modération des contenus, des politiques et des droits humains au niveau mondial.

Modèle commercial, examen des publications et amplification algorithmique

- Améliorer drastiquement la qualité des examens des publications, assurer une allocation suffisante de ressources pour l'examen des publications par des humains et mettre en place des mécanismes efficaces pour identifier les contenus incitant à la violence et mettant les défenseur-e-s des droits humains en danger.

- Mettre fin à l'utilisation de la publicité ciblée et choisir un modèle commercial alternatif compatible avec le droit au respect de la vie privée.
- Améliorer nettement la transparence en ce qui concerne l'utilisation des algorithmes de recommandation et de modération de contenus, en veillant à ce que leurs mécanismes soient accessibles au public dans des termes clairement compréhensibles.
- Permettre à des chercheurs et chercheuses indépendants d'accéder aux données et de les examiner, y compris les données liées aux systèmes algorithmiques. Rétablir et maintenir un niveau au moins équivalent à celui précédemment accordé aux chercheurs et chercheuses indépendants concernant l'accès aux données, fonctionnalités et caractéristiques par CrowdTangle.

RECOMMANDATIONS AUX ORGANISMES OCTROYANT DES FINANCEMENTS À DES GROUPES DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS AUX PHILIPPINES

- Assurer un financement durable des groupes de défense des droits humains et mouvements sociaux, notamment par un financement adapté pour assurer la santé, la sécurité et le bien-être des défenseur-e-s des droits humains dans leur environnement.

« J'AI TRANSFORMÉ MA PEUR EN COURAGE »

« MARQUAGE ROUGE » ET VIOLENCE ÉTATIQUE CONTRE LES JEUNES DÉFENSEUR·E·S DES DROITS HUMAINS AUX PHILIPPINES

Le présent rapport démontre que les deux gouvernements successifs du président Rodrigo Duterte et du président Ferdinand Marcos Jr. ont eu recours à des outils numériques, de fausses informations et une loi défaillante relative à la lutte contre le terrorisme pour créer un climat de peur et d'intimidation pour les jeunes défenseur·e·s des droits humains aux Philippines. L'élément central de cette campagne coordonnée de violence étatique est la pratique du « marquage rouge », à laquelle des personnalités politiques de premier rang et des acteurs de la sécurité de l'État ont eu recours pour dénigrer les défenseur·e·s des droits humains, les militant·e·s étudiants, les enseignant·e·s, les professionnel·le·s des médias et d'autres personnes en les qualifiant de « rebelles communistes » et de « terroristes », incitant ainsi à la discrimination et à la violence.

Le marquage rouge sur Facebook et dans des écoles, des universités et l'espace public a permis de légitimer d'autres graves atteintes aux droits humains contre de jeunes militant·e·s, notamment des arrestations arbitraires et des disparitions forcées. À partir de témoignages de jeunes défenseur·e·s des droits humains, le rapport met en lumière le prix que paient les personnes qui continuent de dénoncer divers problèmes de droits humains, ainsi que l'effet dissuasif collectif ressenti par des groupes de militant·e·s dans tout le pays. Le rapport examine également le rôle de Meta, qui a permis à Facebook de devenir un environnement favorisant la violence étatique, malgré les mises en garde déjà formulées. Se faisant l'écho de la campagne mondiale d'Amnesty International *Protégeons les manif*, le présent rapport est un appel urgent à mettre un terme aux attaques d'acteurs étatiques visant de jeunes défenseur·e·s des droits humains.